

CENTRE

Axe 4 : Management et tutorat

# Formation maîtres d'apprentissage - Module de base

## Contexte

---

Pas de contexte

## Objectifs

---

Identifier les acteurs de

- L'apprentissage et le rôle de chacun
- Les étapes-clés du dispositif d'apprentissage
- Organiser l'accueil et l'intégration de l'apprenti
- Guider et d'accompagner les apprentissages
- Evaluer les compétences développées
- Permettre l'analyse de sa pratique pour l'apprenti et identifier les points de progression
- Évaluer le niveau de responsabilité juridique
- Accompagner des apprentis en difficultés
- Construire un parcours d'apprentissage adapté à chaque apprenti

## Renseignements complémentaires

---

Financement : Crédits mutualisés ANFH dans la limite de fonds disponibles

## Programme

---

### JOUR 1 : classe virtuelle

- L'identification des acteurs de l'apprentissage et rôle de chacun
- L'organisation de l'apprentissage
- L'encadrement de l'apprenti
- L'évaluation de l'apprenti

*Cette réflexion a pour objectif d'amener les maîtres de stage à articuler leurs missions avec les différents acteurs de la formation, mettre en lumière et donner du sens à la complémentarité et coordination des uns et des autres*

<https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AY6Ajp6G0EhXtQqDfOkm>

*impliqués dans la formation des apprentis Les échanges qui suivront permettront d'affiner, compléter les représentations et connaissances des maîtres de stage sur leur rôle, préalable au processus de professionnalisation*

## **JOUR 2 : classe virtuelle**

- Identifier les étapes clés de l'apprentissage
- Identifier les acteurs et leur rôle dans le dispositif
- Identifier le parcours de formation de l'apprenti
- Identifier les conditions de recrutement du maître de stage
- Identifier les conditions d'exercice de l'apprenti

## **JOUR 3 : présentiel**

- Permettre l'analyse de sa pratique pour l'apprenti et identifier les points de progression
- Une nouvelle forme d'apprentissage qui ne s'enseigne pas : le savoir d'expérience se construit dans un esprit de recherche que développe l'exercice de l'analyse réflexive
- Évaluer le niveau de responsabilité juridique engagé lors des activités de soins réalisées par l'apprenti (la gestion des cas complexes et/ou difficiles, les actions possibles, accompagner des apprentis en difficultés)
- Construire un parcours d'apprentissage adapté à chaque apprenti

### **Public**

**Tout agent de la FHP intéressé et volontaire, soutenu par son employeur, qui souhaite s'engager dans la mission de maître d'apprentissage ou qui s'assure déjà cette mission**

### **Exercice**

**2025**

### **Code de formation**

**H420**

### **Nature**

**AFC**

### **Organisé par**

**SYNERGIE DCF**

### **Durée**

**28 heures**